

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ PLÉNIER
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRACADIE
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Le lundi 23 juin 2025
18h40**

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Pierre Morais	Maire suppléant
	Guy Basque	Conseiller
	Rita Benoit	Conseillère
	Thérèse Brideau	Conseillère
	Joanne Doiron	Conseillère
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Jean-Paul Loyer	Directeur général
	Joey Thibodeau	Greffier municipal
Également présent :	Philippe Albert	Directeur de l'ingénierie et de l'infrastructure
Est absent :	Yolan Thomas	Conseiller

1. MOT DE BIENVENUE

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 18h40 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

Huit (8) citoyen(ne)s sont présent(e)s.

Résolution: 2025-125-CP

Proposé par Geoffrey Saulnier

Appuyé par Réaldine Robichaud

QUE le point 3.10 « Code de déontologie » soit tablé à une prochaine séance de travail.

**4 OUI
5 NON**

REJETÉE

Résolution: 2025-126-CP

Proposé par Guy Basque

Appuyé par Rita Benoit

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2. PRÉSENCES ET DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Les conseillères Dianna May Savoie et Chantal Mazerolle déclarent un conflit d'intérêts pour le point 3.7 « Les Résidences communautaires Line Ferguson – Demande d'asphaltage ».

3. POINTS DE DISCUSSION

3.1 Modification au Plan rural – Réduction du nombre de stationnements.

Pour recommandation au conseil.

Dans le cadre des dossiers de financement pour les logements avec la SCHL, il y a une demande pour que la municipalité réduise le nombre de stationnements pour les habitations multifamiliales. Présentement, la norme est d'un (1.0) stationnement par logement. Le consultant de la municipalité dans ce dossier recommande 0,8 stationnement par logement. Le comité est informé que s'il recommande ce changement, la municipalité devra modifier son Plan rural.

Résolution: 2025-127-CP

Proposé par Rita Benoit

Appuyé par Dianna May Savoie

QU'il soit donné comme directive à l'administration municipale d'entamer les procédures pour réduire le nombre de stationnements dans le Plan rural.

ADOPTÉE

3.2 Congé du 15 août.

Pour recommandation au conseil.

Le comité est informé que suite à la mise en place des heures d'été, la municipalité recommande que le congé du 15 août soit une journée complète au lieu d'une demi-journée. Le comité est aussi informé que pour les non-syndiqués, le vendredi 15 août est de seulement de 4 h. Si le comité est en accord avec cette recommandation, il faudrait modifier certaines politiques.

Résolution: 2025-128-CP

Proposé par Rita Benoit

Appuyé par Dianna May Savoie

QU'il soit donné comme directive à l'administration municipale d'entamer les procédures pour que le congé férié du 15 août soit toute une journée plutôt qu'une demi-journée.

ADOPTÉE

3.3 Politique sur les dons, aides financières et commandites – Rapport.

Pour information et suivi.

L'administration municipale présente un rapport préliminaire sur les demandes de dons, d'aides financières et de commandites. Le comité est informé qu'en date du 23 juin 2025, six (6) demandes ont été acceptées et une demande a été refusée.

Le comité est aussi informé que la municipalité a reçu une demande de 2 000 \$ de la part du Comité de gestion de la paroisse de St-Irénée pour souligner leur 90^e anniversaire de fondation de la paroisse et le 10^e anniversaire du DSL à la MRT. Le comité est aussi informé que l'un des critères d'attribution pour une demande est de ne pas être associée à une cause religieuse ou politique.

Résolution: 2025-129-CP

Proposé par Rita Benoit

Appuyé par Réaldine Robichaud

QU'il soit donné comme directive à l'administration municipale d'accepter la demande d'aide financière du Comité de gestion de la paroisse de St-Irénée, car ladite demande est pour commémorer un fait historique et non religieux

ADOPTÉE

3.4 Lettre concernant des poubelles.

Pour information et suivi.

L'administration municipale présente une lettre d'une citoyenne qui fait part de ses inquiétudes concernant les nombreuses poubelles à la vue de tous, dans les cours de commerces au centre-ville, dans les cours des secteurs résidentiels et dans les cours d'immeubles à logements.

Suite à cette demande, l'administration municipale recommande que la municipalité fasse une étude sur ledit dossier afin pouvoir faire par la suite des recommandations au conseil municipal sur la façon de procéder.

Résolution: 2025-130-CP

Proposé par Réaldine Robichaud

Appuyé par Rita Benoit

QUE le comité accepte la recommandation de l'administration municipale.

ADOPTÉE

3.5 La fabrique – Vente d'un terrain municipal.

Pour recommandation au conseil.

Suite à une demande de La fabrique pour acquérir un terrain municipal sur le chemin Haché, le comité est informé que l'organisme veut seulement la section située en arrière de sa propriété et non l'ensemble du terrain municipal. Suite à une question d'un membre du comité, l'administration municipale informe le comité qu'habituellement les frais légaux et d'arpentage sont à la charge de l'acheteur. Le maire informe le comité que la municipalité a eu ce terrain pour rien, celui-ci ayant été transféré à la municipalité par la province lors de la création de la municipalité régionale.

Résolution: 2025-131-CP

Proposé par Geoffrey Saulnier

Appuyé par Joanne Doiron

QU'il soit recommandé que le conseil municipal accepte la présente demande d'acquisition d'une parcelle de terrain municipal pour un montant de un (1) dollar.

ADOPTÉE

3.6 Autres demandes de La fabrique.

Pour recommandation au conseil.

Le comité est informé qu'à la séance de travail du 7 mai 2025, l'administration municipale avait présenté deux (2) options, soit seulement le remplissage de nids-de-poule pour un montant estimé à 8 000 \$ ou l'asphaltage complet du stationnement pour un montant estimé à 90 000 \$. À ladite séance de travail, le conseil avait rejeté la directive pour procéder à la réparation des nids-de-poule.

Résolution: 2025-132-CP

Proposé par Réaldine Robichaud

Appuyé par Joanne Doiron

QU'il soit donné comme directive à l'administration municipale de procéder à la réparation des nids-de-poule sur le terrain de La fabrique pour un montant d'environ 8 000 \$.

ADOPTÉE

3.7 Les Résidences communautaires Line Ferguson – Demande d’asphaltage.

Les conseillères Dianna May Savoie et Chantal Mazerolle ayant déclaré un conflit d’intérêts sortent de la salle du conseil pour la durée des discussions et du vote sur la directive.

Pour recommandation au conseil.

Le comité est informé que la réparation des nids-de-poule pour le stationnement des Résidences communautaires Line Ferguson serait d’environ 1 025 \$, soit 525 \$ pour les matériaux et 500 \$ pour la main-d’œuvre si c’est le service municipal d’ingénierie et de l’infrastructure qui fait les travaux. Refaire l’asphalte du stationnement pourrait coûter environ 50 000 \$.

Résolution: 2025-133-CP

Proposé par Joanne Doiron

Appuyé par Rita Benoit

QU’il soit donné comme directive à l’administration municipale de procéder à la réparation des nids-de-poule sur le terrain des Résidences communautaires Line Ferguson pour un montant d’environ 1 025 \$.

ADOPTÉE

Les conseillères Dianna May Savoie et Chantal Mazerolle reprennent leur siège.

3.8 Demande de financement sur un projet.

Pour recommandation au conseil.

L’administration municipale présente une demande de financement pour appuyer la réalisation du projet « Les extraordinaires » qui est une initiative de création et d’archivage audiovisuels portant sur des personnages méconnus, mais pourtant essentiels à l’histoire et à l’âme de Tracadie. L’aide financière demandée est de 15 000 \$.

Dans son mémorandum, le coordonnateur des arts, de la culture et du patrimoine de la municipalité recommande que celle-ci accepte la présente demande étant donné la valeur patrimoniale, sociale, éducative et culturelle de cette initiative.

Un membre du comité dit que dans ce projet, il manque des personnages de certains DSL. Le comité est informé qu’il pourrait y avoir une suite à ce projet pour l’année prochaine.

Résolution: 2025-134-CP
Proposé par Rita Benoit
Appuyé par Chantal Mazerolle

QU'il soit recommandé d'accepter la présente demande d'aide financière.

7 OUI
2 NON

ADOPTÉE

3.9 Conseil récréatif de St-Pons – Demande pour avoir des étudiants.

Pour information et suivi.

Les membres du comité discutent d'une demande de la part du conseil récréatif de St-Pons pour avoir des étudiants de la municipalité afin de faire certains travaux. L'administration municipale présente un mémorandum du Service de l'ingénierie et de l'infrastructure sur ce dossier. Selon le mémorandum, la charge actuelle de travail est élevée pour les neuf (9) employés et les six (6) étudiants durant l'été et il y a un manque de personnel constaté pour accomplir les tâches déjà prévues. L'administration municipale ne recommande pas d'accepter la présente demande.

Un membre du comité souligne le fait qu'une telle demande devrait être fait beaucoup plus tôt l'année prochaine.

Résolution: 2025-135-CP
Proposé par Chantal Mazerolle
Appuyé par Guy Basque

QU'il soit recommandé d'accepter la recommandation de l'administration municipale.

8 OUI
1 NON

ADOPTÉE

3.10 Code de déontologie.

Pour information et suivi.

Le comité est informé que suite à des plaintes, le bureau de l'Ombud du N.-B. a fait deux (2) recommandations sur le Code de déontologie du conseil municipal.

La première recommandation est de repousser le délai de 30 jours pour soumettre une plainte. Suite aux discussions avec le bureau de l'Ombud, l'administration municipale recommande un délai de 90 jours.

La deuxième recommandation est de simplifier le formulaire de plainte. Le comité est aussi informé que lors des discussions entre la municipalité et l'Ombud, celui-ci avait proposé que l'administration municipale puisse aider les plaignants à remplir le formulaire de plainte. L'administration municipale avait répondu à l'Ombud que ce n'était pas son rôle et que cela pourrait nuire à ses relations avec le conseil municipal.

Proposition principale.

Résolution: 2025-136-CP

Proposé par Dianna May Savoie

Appuyé par Rita Benoit

QUE les recommandations du bureau de l'Ombud soient acceptées avec un nouveau délai de 90 jours pour soumettre une plainte.

Amendement à la proposition principale.

Résolution: 2025-137-CP

Proposé par Pierre Morais

Appuyé par Réaldine Robichaud

QUE la proposition principale soit modifiée en modifiant le délai de 90 jours par un délai de 60 jours.

Vote sur l'amendement à la proposition principale.

Le conseil vote sur l'amendement.

5 OUI

4 NON

AMENDEMENT ADOPTÉ

Vote sur la proposition principale.

Le conseil vote sur la proposition principale.

5 OUI

4 NON

PROPOSITION ADOPTÉE

L'administration municipale propose aussi des changements au Code de déontologie du conseil municipal suite à des directives du Comité plénier. Des membres du comité se disent en désaccord avec la recommandation de l'administration municipale pour que l'enquêteur fasse son enquête en deux (2) étapes. Pour ces membres du comité, l'enquêteur devrait tout faire les étapes liées à la plainte, soit de la vérification de la plainte au rapport final. Des membres du comité disent aussi que l'intimé devrait recevoir sa plainte dès que celle-ci est reçue plutôt que seulement à la prochaine réunion du Comité plénier.

Résolution: 2025-138-CP

Proposé par Réaldine Robichaud

Appuyé par Geoffrey Saulnier

QU'il soit recommandé d'accepter les changements proposés par l'administration municipale au Code de déontologie à l'exception de la section où il est recommandé que l'enquêteur fasse son enquête en deux (2) étapes.

ADOPTÉE

Résolution: 2025-139-CP

Proposé par Joanne Doiron

Appuyé par Rita Benoit

QU'il soit recommandé que l'intimé reçoive une copie de la plainte dès sa réception par l'administration municipale.

ADOPTÉE

3.11 Entente avec les centres communautaires.

Pour recommandation au conseil.

L'administration municipale présente une première ébauche pour une entente de financement des centres communautaires par la municipalité. Des membres du comité demandent pour avoir la liste des centres communautaires concernés.

Résolution: 2025-140-CP

Proposé par Réaldine Robichaud

Appuyé par Rita Benoit

QU'il soit recommandé d'accepter l'entente telle que proposée.

ADOPTÉE

3.12 Bureau touristique.

Pour information et suivi.

L'administration municipale présente un mémorandum pour informer le comité qu'elle travaille présentement afin de déménager le bureau touristique au Marché Centre-Ville et de louer le local du bureau touristique pour le centre d'information de la Véloroute de la Péninsule acadienne.

Résolution: 2025-141-CP

Proposé par Chantal Mazerolle

Appuyé par Guy Basque

QU'il soit donné comme directive à l'administration municipale de continuer à travailler sur le présent dossier.

ADOPTÉE

4. AUTRES

Aucun.

5. DOSSIERS POUR DISCUSSIONS À HUIS CLOS

Résolution: 2025-142-CP

Proposé par Pierre Morais

Appuyé par Geoffrey Saulnier

QUE le conseil se réunisse en huis clos conformément à l'article 68 de la Loi sur la gouvernance locale.

ADOPTÉE

5.1 **Article 68(1) c) Questions de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local.**

Le présent point est discuté sans la présence du public en conformité avec l'article 68(1) c) Questions de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local.

5.2 **Article 68(1) g) Questions de litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local.**

Le présent point est discuté sans la présence du public en conformité avec l'article 68(1) g) Questions de litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local.

Résolution: 2025-150-CP

Proposé par Rita Benoit

Appuyé par Dianna May Savoie

La réunion ayant atteint sa durée limite selon l'arrêté procédural, IL EST PROPOSÉ QUE celle-ci soit prolongée de quinze (15) minutes.

ADOPTÉE

Résolution: 2025-167-CP

Proposé par Dianna May Savoie

Appuyé par Joanne Doiron

La réunion ayant atteint sa durée limite selon l'arrêté procédural, IL EST PROPOSÉ QUE celle-ci soit prolongée de quinze (15) minutes.

ADOPTÉE

Résolution: 2025-173-CP
Proposé par Dianna May Savoie
Appuyé par Pierre Morais

QUE le huis clos cesse.

ADOPTÉE

6. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Dianna May Savoie propose que la réunion soit levée à 21h56 approximativement.

Joey Thibodeau, Greffier municipal